

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **REGIE MEDIA BELGE**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue Jules Cockx

N° : 10/12

Boîte :

Code postal : 1160

Commune : Auderghem

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : www.rmb.be

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0427.916.686

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

20-06-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 18-05-2026

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 13, C-cap 14

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Sussfeld Alain

Boulevard Delessert 9
75016 Paris
FRANCE

Début de mandat : 2023-05-15

Fin de mandat : 2029-05-15

Administrateur

Leruth André

Rue Souverain Pont 7
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-03-14

Administrateur

Erkes Baptiste

Rue Antoine Bréart 82
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-03-14

Administrateur

Becks Bart

Rue des Riches Claires 10 4
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-05-15

Fin de mandat : 2029-05-15

Administrateur

Servais Gaëtan

Place de Bronckart 9
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-03-14

Administrateur

Philippot Jean-Paul

Place de la Vieille Halle aux Blés 3
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Président du Conseil d'Administration

Rousseau Jean-Philippe

Rue Paul Leduc 89
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Administrateur

Milquet Joëlle

Avenue Henri de Brouckère 100
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Administrateur

Mariscal Juliette

Chemin de Million 1
7120 Estinnes-au-Val
BELGIQUE

Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Administrateur

Ben Achour Rim

Rue Docteur Elie Lambotte 148 3.3
1030 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE
Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Administrateur

DREAMWALL SA

0887332541
Rue Desdrée 52
6001 Marcinelle
BELGIQUE
Début de mandat : 2025-03-14

Fin de mandat : 2030-05-20

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Papelier Julien
Rue des Gravilliers 52
3E Paris
FRANCE

NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00773)

0455799337
Rue Egide Van Ophem 40 C
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2025-07-11

Fin de mandat : 2028-05-19

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Bastogne Sandrine (A01708)
Réviseur d'entreprises
Avenue du Joli Mai , 10
1332 Genvai
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>5.095.371</u>	<u>4.039.107</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.566.335	2.271.679
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.206.568	242.295
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	474.496	113.601
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	732.073	128.695
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	1.322.468	1.525.133
Entreprises liées	6.15	280/1	1.221.290	1.420.290
Participations		280	1.221.290	1.420.290
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	100.253	100.253
Participations		282	100.253	100.253
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	925	4.590
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	925	4.590

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	53.409.952	53.235.755
Créances à plus d'un an		29	190.000	12.750
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	190.000	12.750
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	34.627.716	31.889.508
Créances commerciales		40	34.554.653	31.621.443
Autres créances		41	73.064	268.064
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	8.003.082	6.003.059
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	8.003.082	6.003.059
Valeurs disponibles		54/58	9.824.951	14.522.216
Comptes de régularisation	6.6	490/1	764.203	808.222
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	58.505.324	57.274.862

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>16.874.503</u>	<u>15.946.201</u>
Capital souscrit		10/11	250.000	250.000
Capital non appelé		10	250.000	250.000
En dehors du capital		100	250.000	250.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	16.624.503	15.696.201
Réserves indisponibles		130/1	25.000	25.000
Réserve légale		130	25.000	25.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	779.908	379.958
Réserves disponibles		133	15.819.595	15.291.243
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>398.495</u>	<u>203.420</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	398.495	203.420
Pensions et obligations similaires		160	33.035	47.400
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	365.460	156.020
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>41.232.326</u>	<u>41.125.242</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	40.318.849	39.677.791
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	37.865.451	37.445.324
Fournisseurs		440/4	37.865.451	37.445.324
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.231.132	1.920.200
Impôts		450/3	500.795	497.288
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.730.337	1.422.913
Autres dettes		47/48	222.266	312.266
Comptes de régularisation	6.9	492/3	913.477	1.447.451
TOTAL DU PASSIF		10/49	58.505.324	57.274.862

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	106.886.466	112.373.626
Chiffre d'affaires	6.10	70	106.042.995	111.881.944
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	843.471	491.683
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	105.221.525	110.403.939
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	94.435.096	100.213.243
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	9.835.089	9.449.285
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	539.727	424.244
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	92.814	-11.739
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	195.075	144.260
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	123.724	184.646
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.664.942	1.969.688

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	188.304	457.177
Produits financiers récurrents		75	188.304	457.177
Produits des immobilisations financières		750		97.557
Produits des actifs circulants		751	187.339	359.087
Autres produits financiers	6.11	752/9	965	534
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	444.851	235.751
Charges financières récurrentes	6.11	65	245.851	235.751
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	245.851	235.751
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	199.000	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.408.394	2.191.114
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	480.092	657.589
Impôts		670/3	487.303	663.182
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	7.211	5.593
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	928.302	1.533.525
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689	399.950	378.900
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	528.352	1.154.625

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	528.352	1.154.625
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	528.352	1.154.625
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	528.352	1.154.625
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	528.352	1.154.625
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	3.179.296
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	205.144	
Cessions et désaffectations	8031	49.250	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041	23.570	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	3.358.760	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	1.067.697
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	239.907	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	49.250	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.258.354	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>2.100.406</u>	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	218.340
8022	11.856	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	230.196	
8122P	XXXXXXXXXX	122.733
8072	65.213	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	187.947	
211	42.249	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	64.473
8024	382.777	
8034		
(+)/(-) 8044	-23.570	
8054	423.680	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	423.680	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	741.305
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	468.502	
Cessions et désaffectations	8173	307.503	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	902.304	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	627.704
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	107.136	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	307.032	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	427.808	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	474.496	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	1.003.418
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	735.244	
Cessions et désaffectations	8175	924.406	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	814.256	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	127.471	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	920.011	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	82.183	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	732.073	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8391P	XXXXXXXXXX	1.738.860
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	1.738.860	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	318.570
8471	199.000	
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	517.570	
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>1.221.290</u>	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	100.253

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

100.253

Plus-values au terme de l'exercice

8452P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

100.253

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

283P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8652

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	4.590
8583	925	
8593	4.590	
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	925	
8653		

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
Belgian Media Ventures 0543844653 Société anonyme Rue Jules Cockxt 10 12 1160 Auderghem BELGIQUE	Actions nom sans design valeur nominale	199	99,5		2024-12-31	EUR	167.094	-11.189
Casa Kafka Pictures 0877535640 Société anonyme Bld Louis Schimdt 29 6 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions Non sans valeur nominale	518	31,49		2024-12-31	EUR	217.859	-131.182
Proma 0442819549 Société anonyme Goberstrasse 1 4700 Eupen BELGIQUE	Actions nom. sans valeur nominale	4.244	14,29		2024-12-31	EUR	1.396.491	20.829
Root 0686635185 Société anonyme Voie des Cuirassiers 16 1300 Wavre BELGIQUE	Actions Nom sans valeur nominle	134	50,19		2024-12-31	EUR	962.097	66.942
S.M.S.H 0697888769 Société anonyme Rue de Coquelet 134 5000 Namur BELGIQUE	Actions Nominatives sans valeur nominale	50	50		2024-12-31	EUR	377.009	98.729

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	8.003.082	6.003.059
8686		
8687	8.003.082	6.003.059
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à Reporter : Avance s/Redevance (LN24 500 K) & Licence Inf

Produits acquis : Prorata intérêts bancaires

Exercice
727.572
36.631

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	250.000
(100)	250.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

 Actions nominatives sans valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	250.000	847
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour des litiges avec des membres du personnel

Exercice
365.460

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	433.312
450	67.483
9076	
9077	1.730.337

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer (Taxes Comm. Gratuité)
- Produits à reporter (Fact Anticipée)

Exercice
329.043
584.434

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité
Régie publicitaire

Ventilation par marché géographique
Belgique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs
Cotisations patronales d'assurances sociales
Primes patronales pour assurances extralégales
Autres frais de personnel
Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	106.042.995	111.881.944
	106.042.995	111.881.944
740		
9086	93	89
9087	89,4	86,4
9088	137.331	134.705
620	7.088.586	6.675.381
621	1.791.799	1.702.579
622	558.752	531.448
623	395.952	539.877
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-14.365	-11.760
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	94.080	
Reprises	9113	1.266	11.739
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	209.440	156.020
Utilisations et reprises	9116	14.365	11.760
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	45.103	90.713
Autres	641/8	78.621	93.932
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		18
Frais pour la société	617		858

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Charges financières sur leasing

Agios & Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653	181.173	181.274
6560		
6561		
654		
655		
	49.353	38.729
	12.583	9.762

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**PRODUITS NON RÉCURRENTS****Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
(76A)		
760		
7620		
7630		
764/8		
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66	199.000	
(66A)		
660		
(+)/(-) 6620		
6630		
664/7		
(-) 6690		
(66B)	199.000	
661	199.000	
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
Don déductible
Tsft Res Immunisées Tax Shelter
Majoration pour plus values et regul d'impots

Codes	Exercice
9134	486.104
9135	323.621
9136	
9137	162.483
9138	1.199
9139	1.199
9140	
	562.964
	-6.500
	-399.950
	-16.550

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Red de val s/actions DNA

Exercice
199.000

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	21.453.524	24.981.578
9146	24.102.426	28.283.136
9147	1.972.424	1.970.090
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société participe à un plan de pension à contribution définie en faveur de certaines catégories du personnel.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Existence d'une créance de 500.000€ au 31/12/25 pour laquelle RMB s'est engagée en février 2026 à apporter en capital un montant de 100.000 € et à convertir le solde

- en créances sous conditions pour un montant de 250.000 €
 - en créances sous condition de retour à meilleure fortune pour un montant de 150.000 €
- et ce, dans le cadre de la restructuration financière de la société LN24 (voir rapport de gestion)

Exercice
500.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	1.221.290	1.420.290
(280)	1.221.290	1.420.290
9271		
9281		
9291	884.835	662.093
9301	190.000	12.750
9311	694.835	649.343
9321		
9331		
9341		
9351	23.889.720	23.424.627
9361		
9371	23.889.720	23.424.627
9381		
9391		
9401		
9421		97.557
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	100.253	100.253
9262	100.253	100.253
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	22.075
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	3.604
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

néant

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

néant

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RTBF
0223459690
Bld Auguste Reyers 52
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation arrêtées par l'organe d'administration du 23 mars 2025

1. REGLES D'EVALUATION

1.1. Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'A.R. du 29 avril 2019 et particulièrement dans son chapitre I "Règles d'évaluation".

1.2. Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans le cas où elle laisse un choix à l'entreprise, le conseil d'administration a déterminé les règles d'évaluation mentionnées ci-après.

1.3. Pour la conversion en Euros des opérations qui, à l'origine sont exprimées en monnaies étrangères, il est fait usage du cours du jour de l'enregistrement.
Les pertes et bénéfices de change qui apparaissent lorsque ces opérations sont réglées à un cours différent de ce taux, sont reflétés dans le résultat de l'exercice (résultats financiers).
Les créances et les dettes exprimées à l'origine en devises étrangères et restant ouvertes à la date du bilan, sont ajustées selon le cours de clôture à cette même date.

2. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

Ne sont pas comptabilisées en immobilisations les acquisitions dont la valeur est inférieure à 750 euros.

2.1. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de modification des statuts ainsi que les éventuelles modifications de capital sont imputés directement en charge sauf décision du conseil d'administration qui peut prévoir de les activer et de les amortir au taux minimum de 20%.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles réalisées par l'entreprise sont portées à l'actif pour leur coût de revient estimé d'une manière prudente. Les immobilisations incorporelles concernant les logiciels informatiques sont amorties prorata temporis.

* Software informatiques (comptabilité, ...) : 5 ans

* Software : ERP : 10 ans.

* Software : digital plateforme : 10 ans

* Software divers (langages, outils d'organisation, licences, ...) : 3 ans

Les immobilisations incorporelles concernant la création du logo en 10 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours qui ne sont pas mises en exploitation ne sont pas amorties. Elles sont transférées dans la rubrique appropriée au fur à mesure de leur mise en exploitation et amorties à partir de cette date de mise en exploitation.

Le goodwill est amorti suivant la durée du contrat.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les frais accessoires et la T.V.A. non déductible suivent le principal.

Les amortissements se font prorata temporis.

Les taux applicables pour le calcul des amortissements annuels sont les suivants :

- Matériel : 5 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Matériel de bureau d'occasion : 2 ans

- Mobilier :

- Mobilier neuf : 10 ans excepté mobilier devenu immeuble par destination (mobilier sur mesure) : durée du bail

- Mobilier d'occasion : 2 ans

- Matériel roulant : 4 ans

- Matériel roulant d'occasion : 2 ans

- Agencements : Jusqu'à fin de durée du bail

- Matériel Studios et Bureaux Techniques : 5 ans

- Matériel en leasing (y compris véhicule): Suivant la durée du contrat

Les immobilisations en cours et les acomptes sur immobilisations corporelles ne sont pas amortis.

2.4. Créances

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est actée sur les créances en souffrance de paiement et/ou à caractère douteux dans les conditions suivantes:

- La créance est confiée à un service de recouvrement : 30%

- La créance est confiée à un avocat : 80%

- En faillite ou en concordat judiciaire : 100%

La réduction de valeur s'applique sur le montant hors TVA de la créance

2.5 Immobilisations financières

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition, déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values durables constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur.

La participation pour laquelle une décision de cession dans un délai inférieur à 12 mois est prise est transférée dans la rubrique des actions et parts.

2.6. Comptes de régularisation

Tant à l'actif qu'au passif, les comptes de régularisation ne seront imputés annuellement que pour des montants susceptibles d'influencer de manière significative le résultat de l'exercice.

3. POSTES DU PASSIF DU BILAN

3.1 Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

3.2. Provisions pour risques et charges

A la fin de chaque exercice, le conseil constitue les provisions nécessaires pour couvrir les risques et charges qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Les provisions existantes au moment de l'établissement du bilan sont revues et réduites dans la mesure où elles excèdent une nouvelle estimation de ces risques et charges.

3.3. Dettes

Les dettes sont reprises pour leur valeur nominale.

3.4. Provisions fiscales, sociales et salariales (pécules de vacances, solde de congés à reporter)

La dotation à ces provisions est constituée en fonction des taux et des méthodes admis par l'Administration des Contributions

4. POSTES DU COMPTE DE RESULTATS

4.1 Comptabilisation dans le compte de résultats

La société exerce une activité de régie publicitaire pour les médias ainsi qu'une activité de production (en sous-traitance)

Dans le cadre de son activité " média ", la société facture en fonction des prestations média réalisées (diffusion du spot publicitaire)

Les factures d'avance relatives à des prestations pour des événements ou pour du media non encore diffusé seront reprises au passif du bilan dans la rubrique des produits à reporter.

Concernant les charges en relation avec le chiffre d'affaires (principalement frais de redevance, surcommissions), la société applique le principe matching, c'est-à-dire de rattachement des charges à l'exercice concerné.

4.2 Les postes d'actifs et passifs circulants font l'objet en fin d'exercice comptable d'une analyse individuelle. Les dettes et créances présentant à la date de clôture de l'exercice comptable un profit latent, dont l'antériorité est supérieure à 5 ans sont pris en résultats d'exploitation.

4.3 Les primes à la signature payées dans le cadre de la signature de contrats commerciaux sont comptabilisées en charges au moment où elles sont dues conformément à l'accord entre les parties.

5. DROITS ET ENGAGEMENTS

Le conseil définit les droits et engagements en se basant au minimum sur le contenu de la classe de comptes prévue à cet effet.
Le conseil décide de valoriser ces droits et engagements à la valeur nominale.
Dans certains cas particuliers (dans le cas où le montant du droit ou de l'engagement ne peut pas être chiffré), ils peuvent être mentionnés pour mémoire.

Les fonds de financements en faveur du personnel sont comptabilisés en hors bilan et le solde à la clôture est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



Régie Média Belge S.A. Rapport de gestion - Exercice 2025

Le présent rapport a été arrêté et approuvé par le Conseil d'Administration du 26 mars 2026.

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société pendant le 40ème exercice social (2025) et soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Commentaires sur la situation financière et principaux indicateurs

Commentaires sur les comptes du bilan : Actif

Les **immobilisations incorporelles** : concernent principalement le développement de logiciels spécifiques à l'activité de la régie : logiciels de réservation d'espaces publicitaires (ERP), Digital Plateforme . Pour un montant total net de 2.566.355,25 € par rapport à 2.271.678,57 € pour l'exercice précédent. Ceux-ci sont amortis à concurrence d'un montant de 305.120,32 €. Les projets en cours de développement représentent un montant de 423.680 € au 31/12/2025 Ceux-ci ne peuvent pas encore être mis en service, car ils sont interconnectés et ne pourront être exploités qu'à l'achèvement du dernier volet du développement

Les investissements incorporels de l'exercice comptable s'élèvent à 599.777 €.

La valeur nette comptable des **immobilisations corporelles** s'élève au terme de l'exercice à 1.206.568,48 € par rapport à 242.295,32 € pour l'exercice précédent. Cette rubrique comprend les éléments suivants :

- **Mobilier & Matériel Informatique & Matériel roulant** : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 474.495,91 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 107.136,05 €.
- **Autres Immobilisations Corporelles** : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 732.072,57 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 127.470,52€ €.

La valeur des immobilisations corporelles a augmenté au cours de l'exercice. Notre déménagement dans un bâtiment plus écologique, offrant une superficie réduite mais un plateau unique favorisant une meilleure communication, a nécessité l'acquisition de nouveaux équipements audiovisuels et la modernisation de notre infrastructure technologique (câblage, salle informatique, matériel audiovisuel). En ce qui concerne le mobilier, environ 60% des meubles existants ont pu être réutilisés. L'ensemble de ces investissements explique la hausse des immobilisations.

Les investissements corporels de l'exercice comptable s'élèvent à 1.203.745,57 €.



La valeur nette comptable **des immobilisations financières** s'élève, au terme de l'exercice, à 1.322.467,60 €, contre 1.525.133 € en 2024. Cette diminution résulte de la réduction de valeur actée, par prudence, sur notre participation dans la société BMV..

Cette rubrique comprend:

Les Entreprises liées représentent le même montant de 1.221.289,90 € soit une diminution de 199.000€.

- Belgian Media Ventures détenue à 99,50% pour laquelle un investissement de 199.000 € a été réalisé. BMV détient une participation dans LN24, société en difficulté qui a toutefois bénéficié du soutien financier de ses actionnaires en 2026. Par prudence, BMV a néanmoins acté une réduction de valeur sur cette participation, ce qui a entraîné la constatation de fonds propres négatifs chez BMV et, par voie de conséquence, une réduction de valeur également actée sur BMV elle-même.
- S.M.S.H détenue à 50% pour laquelle un investissement de 521.289,90 € a été réalisé.
- Casa Kafka Pictures :la participation de CKP d'un montant de 318.570 € a été par prudence ramenée à 0 en 2023.
- ROOT détenue à 50,19 % pour laquelle un investissement de 700.000 € a été réalisé.

Les Autres participations représentant une valeur nette de 100.253,10 € sont constituées de Proma détenue à 14,29% .

Les cautionnements versés s'élèvent à 924.60 . €

Immobilisations Financières

	Debut Exercice	Augmentations	Red de valeur	Fin Exercice
Entreprises liées				
- Belgium Media Venture	199.000,00	0,00	-199.000,00	0,00
- SSMH	521.289,90	0,00	0,00	521.289,90
- CKP	318.570,00	0,00	0,00	318.570,00
- Red de val s/CKP	-318.570,00	0,00	0,00	-318.570,00
- Root	700.000,00	0,00	0,00	700.000,00
	1.420.289,90	0,00	-199.000,00	1.221.289,90
Autres participations				
- Proma	100.253,10	0,00	0,00	100.253,10
	100.253,10	0,00	0,00	100.253,10
Autres Immobilisations Financières				
- Cautions et Garanties Versées	4.590,00	924,60	-4.590,00	924,60
	4.590,00	924,60	-4.590,00	924,60
TOTAL	1.525.133,00	924,60	-203.590,00	1.322.467,60



Les Créances à plus d'un an concernent :

Une créance de BMV : 190.000 € : Ce compte représente une avance à long terme dans le cadre de l'acquisition en 2025 par BMV de la participation dans LN24.

La valeur comptable nette du total des **créances à un an au plus** s'élève au terme de l'exercice à 34.627.716 € par rapport à 31.889.507,80 € pour l'exercice précédent.

Cette rubrique comprend :

- Les créances commerciales dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 34.554.653 € par rapport à 31.621.443,39 € pour l'exercice précédent. L'augmentation résulte de la facturation importante durant la 4^{ème} trimestre 2025.
- Les autres créances dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 73.063 € contre 268.064,41 € pour l'exercice précédent. La diminution est due à l'absence d'avances ONSS en 2025. Cette rubrique comprend principalement les créances conditionnelles sur BMV dans le cadre de l'Equity média.

La valeur comptable nette des **placements de trésorerie** sous forme de plusieurs comptes à terme auprès de plusieurs établissements de crédit s'élève au terme de l'exercice à 8.003.081.89 €.

La valeur comptable nette des **valeurs disponibles** au terme de l'exercice s'élève à 9.824.951,04 €.

Les **comptes de régularisation** s'élèvent à 764.202,95 € (808.222,30 € en 2024) qui correspondent principalement par des charges reportées (Avance sur Redevance LN24 & Licence Informatique)

Commentaires sur les comptes du bilan : Passif

Les **fonds propres** ont augmenté de 928.302,28 €, en raison de :

- 528.352,12 € issus de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice après transfert aux réserves immunisées présentée à l'Assemblée Générale.
- 399.500 € provenant de l'opération de Tax Shelter réalisée en 2025, correspondant à un transfert de bénéfices vers les réserves immunisées.

Après affectation, les fonds propres s'élèvent à 16.874.502.84 €.



Fonds Propres

	Debut Exercice	Mouv exercice	Affectation	Fin Exercice
Capital	250.000,00	0,00	0,00	250.000,00
Réserves	15.696.200,72	0,00	928.302,12	16.624.502,84
Réserve légale	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Réserve immunisées	379.958,00	0,00	399.500,00	779.458,00
Réserve disponible	15.291.242,72	0,00	528.802,12	15.820.044,84
Résultat	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Bénéfice de l'exercice	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Tsft à la réserve immunisée	0,00	-399.500,00	399.500,00	0,00
	15.946.200,72	528.802,12	399.500,00	16.874.502,84

Provision & Impôts différés :

Les provisions pour autres risques et charges concernent un litige avec des membres du personnel, celles-ci ont fait l'objet d'une provision (365.460 €). Les provisions comprennent la provision dans le cadre de la prépension (33.035 €)

Provisions & Impôts Différés

	Debut Exercice	Augmentations	Reprises	Fin Exercice
Prov p/pensions & oblig	47.400,00	0,00	-14.365,00	33.035,00
Prov p/gros entretien	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov p/autres risques & charges	156.020,00	209.440,00	0,00	365.460,00
	203.420,00	209.440,00	-14.365,00	398.495,00

Dettes :

La valeur nette comptable de la **dette à court terme** s'élève au terme de l'exercice à 40.318.849,13 € et comprend principalement les éléments suivants :

- Les dettes commerciales pour un montant de 37.865.451,08 €
- Les dettes fiscales, salariales et sociales pour un montant de 2.231.131.87 €.
- Et les autres dettes pour un montant de 222.266.18 € .

L'ensemble de la **dette** s'élève à 41.232.325,72 € en regard de laquelle les **Actifs Circulants** sont de 53.409.952,23 € dont un **disponible** de 9.824.951,04 €.

Les comptes de régularisation sont de 913.476,59 € (1.447.451,07€ en 2024), ce qui correspond à une préfacturation d'espace pour 584.433.93 € et des charges à imputer pour 329.042,66 €

Commentaires sur les comptes de résultats

Le total du **chiffre d'affaires**, après déduction des surcommissions, a été de 106.042.995 € (111.881.943,51 € en 2024), soit une diminution par rapport à l'année précédente (année non sport)



Les autres **Produits d'exploitation** (843.471,24 € contre 491.682,91 €) sont constitués de loyers perçus (sous-location) ainsi que des reprises de provisions de charges enregistrées lors d'exercices antérieurs mais non réclamées par des fournisseurs.

Les **Services et biens divers** se sont élevés à 94.435.094,74 € (100.213.243,22€ en 2024). Ceux si sont impactés par la diminution du CA

Les **frais de personnel** se sont élevés à 9.835.089,45 € par rapport à 2024 (9.449.284,65 €).
Notre ETP s'établit en 2025 à 89,4 contre 86,4 en 2024.

Les **charges d'amortissements**, de dotation/utilisations et reprises des provisions représentent un montant de 734.801,89 €. Nous avons acté des amortissements pour un montant de 539.726,89 €. Nous avons acté une nouvelle provision de 195.075 € suite à des litiges avec des membres du personnel et des réductions de valeur sur créances douteuses de 92.813,63 €

Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à 123.723.93 € (184.645,69 € en 2024)

Ce qui nous donne un **bénéfice d'exploitation** de 1.664.941.60 € (1.969.687,82 € en 2024).

Les **produits financiers** se montent à 188.303.78 € (457.177,41 € en 2024). Cette baisse s'explique par une diminution sur nos placements à termes pour un montant de 187.338,63 € contre 359.086,61 € en 2024. et par l'absence de remontée de dividende des filiales (97.557,29 € en 2024)

Les **charges financières** se montent à 444.851,29 € (235.750,98 € en 2024) Il s'agit principalement d'escomptes accordés à des clients et de charges financières non récurrentes (199.000 €)
L'augmentation est due à une réduction de valeur sur notre participation BMW que nous avons actée sur celle-ci. (199.000 €)

Le **résultat courant** avant impôts s'élève à 1.408.394,09 €.

Les **impôts** de l'exercice s'élèvent à 480.091,97 € (657.588,22 € en 2024) laissant un **résultat pour l'exercice de 928.302,12 €**. Dans le cadre du Tax Shelter, nous avons comptabilisé un transfert aux réserves immunisées de 399.950 €.

Compte tenu de ce qui précède, le **résultat de l'exercice à affecter** présente un bénéfice de 528.352.12 €. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'effectuer :

Une affectation d'un montant de 528.352,12 € aux réserves disponibles.



Résultat avant Impôts	1.408.394,00 €
+/- Impôts	-480.092,00 €
Résultats de l'exercice à affecter	928.302,00 €
Transfert aux réserves immunisées	-399.950,00 €
Affectation à la réserve	-528.352,00 €
Résultat à reporter	0,00 €

Sur base de la proposition du Conseil d'Administration et sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'affectation, les fonds propres au 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

Fonds Propres				
	Debut Exercice	Mouv exercice	Affectation	Fin Exercice
Capital	250.000,00	0,00	0,00	250.000,00
Réserves	15.696.200,72	0,00	928.302,12	16.624.502,84
Réserve légale	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Réserve immunisées	379.958,00	0,00	399.500,00	779.458,00
Réserve disponible	15.291.242,72	0,00	528.802,12	15.820.044,84
Résultat	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Bénéfice de l'exercice	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Tsft à la réserve immunisée	0,00	-399.500,00	399.500,00	0,00
	15.946.200,72	528.802,12	399.500,00	16.874.502,84

Rapport d'activités commerciales - 2025

Le marché

Préalable : La pige MDB Internet n'est plus publiée par Nielsen depuis janvier 2018. Les évolutions ci-dessous ne tiennent donc pas compte des données digitales.

Le direct mail, intégré à l'univers MDB depuis janvier 2019, n'est pas pris en compte ici.

Les chiffres relatifs aux investissements publicitaires donnent des indications différentes selon les sources : d'un côté, les bases très détaillées accessibles dans la pige MDB (en valeur brute, hors remises commerciales, échanges compris), de l'autre, le chiffre d'affaires tous médias, en base nationale publié par les agences media de l'UMA (en valeur brute, après remises commerciales).

L'évolution du marché selon les données pige MDB 2025 est de -11,7%.

Les données UMA pour 2025 montrent (en chiffres nets) une légère baisse de -0,5% des investissements tous médias confondus.



En valeur brute, les budgets sont globalement en baisse pour tous les médias, à l'exception de l'affichage, de la presse régionale gratuite et du cinéma, ce dernier enregistrant la plus forte progression (+42,3%). Le recul le plus marqué concerne les magazines (-31,3%). Dans l'ensemble, la presse affiche un recul de -16,2%.

La TV recule de -16,9% et la radio de -3,6%.

Hors Internet et direct mail, le 1er semestre affiche un recul plus limité (-9,1%) que le second semestre (-14,1%). Cette évolution s'explique principalement par une diminution plus importante des investissements TV en deuxième partie d'année (-22,4% en S2 contre -10,9% en S1).

La baisse des investissements bruts plurimédias (offline) est plus prononcée dans le Nord du pays (-14,8%) que dans le Sud (-6,3%). Cette différence s'explique par le recul des investissements TV — premier média en termes de volumes d'investissements — qui atteint -20,6% dans le Nord contre -7,5% dans le Sud.

En ce qui concerne les investissements TV et Radio, RMB, en radio, résiste légèrement mieux que le marché global Radio Sud (-0,8% pour RMB contre -2,4% pour la Radio Sud), mais, en TV, affiche une performance moins favorable que le marché global TV Sud (-14% pour RMB contre -7,5% pour la TV Sud). Rappelons que 2024 était une année sport (Euro) et que RMB commercialise les espaces publicitaires liés à cet événement dans le Sud du pays, ce qui explique en partie le recul observé en 2025.

RMB

L'exercice 2025 a fait l'objet de changements pour le portefeuille des supports en régie puisque nous intégrons désormais dans notre offre les cinémas UGC et France Télévisions. Nos autres supports restent inchangés et sont :

En télévision, le portefeuille comprend toujours les trois chaînes de la RTBF [La Une, Tipik, La Trois], AB3, BeTV, ABXplore, LN24.

En radio, le portefeuille est composé des chaînes de la RTBF [La Première, Vivacité, Tipik, Classic21 et Musiq'3], de NRJ, de LN Radio et également de Fun Radio.

RMB est également responsable de la commercialisation des chaînes DAB+ Jam, Viva+, NRJ+, RTBF Mix, Tarmac et Viva Sport.

En digital, RMB commercialise les sites de la RTBF, de NRJ, de LN24 et d'Azerion (Dailymotion inclus) pour les formats vidéo.

RMB collabore aussi avec Azerion via la commercialisation de l'inventaire vidéo de 3 sites du Groupe Figaro (« lefigaro.fr », « madamefigaro.fr » et « lachainemeteo.com »).

RMB est également en charge de la commercialisation des sites du groupe France Télévisions visités par des IP belges (en vidéo et display).

Les contenus du groupe AB, de la Sonuma (émissions 'Strip-Tease'), de LN24, de NRJ, de BRUZZ, et de BRF sont intégrés à la plateforme AUVIO.



RMB est également l'unique représentant commercial pour la totalité des formats display accessibles sur les sites de la RTBF, de LN24, de LN Radio et de Fun Radio.

Les streams et podcasts qui constituent le réseau audio de RMB sont : Auvio, La Première, VivaCité, Classic 21, Tipik, Musiq 3, Tarmac, Jam, NRJ, LN RADIO, France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, Mouv', Fip, NRJ France et Rire & Chansons, Fun Radio et le réseau ACAST (IP belges via Azerion).

Pour la TV adressée, RMB est partenaire de Proximus, et commercialise les inventaires des chaînes de la RTBF, mais aussi des chaînes AB3 et ABXPLORE.

Activités des filiales

Belgian Media Ventures

La société, créée le 13/12/2013, a pour objectif la mise sur pied de contrats de type « media for equity »: des espaces RTBF invendus seront valorisés contre des participations en capital d'entreprises en développement. La situation 2020 due au Covid a mis la société en arrêt au niveau du recrutement de nouvelles start up.

Au cours de 2025, BMV a exercé son "put" auprès de Deegital. Actuellement, l'entreprise gère encore un dossier de « media equity »: George Quiz, mais n'a conclu aucun nouveau dossier sur l'année 2025, malgré deux ou trois prospections.

Sociétés	Année	Montant	Nbr d'actions	% Capital
Georges Quiz	2.023	70.000	9.043	4,97%

Ce type d'aide au marketing, basé sur le media equity, n'ayant plus d'intérêt pour les start-ups, la RTBF a décidé de réorienter ses activités vers la prise de nouvelles participations dans le domaine des Médias et des nouvelles technologies.

Nous avons donc investi en 2025 dans deux participations

Sociétés	Année	Montant	Nbr d'actions	% Capital
LN24	2.025	206.251	6.509	9,00%
BALNZ	2.025	150.000	350	34,97%

Nous avons dû acter par prudence une réduction de valeur sur la participation LN24 vu les difficultés financières rencontrées par LN24 et les décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de LN24 en février 2026.

Les participations au 31/12/2025 se résument comme suit :



Sociétés	Année	Montant	Red de val	Val Res
LN24	2.025	206.251	-206.251	0
Georges Quiz	2.023	70.000	0	70.000
BALNZ	2.025	150.000	0	150.000
Total		426.251	-206.251	220.000

En 2026, la participation de BMV a été diluée par les diverses décisions prise et est ramenée de 9% à 0,29% du capital de LN24.

Comptes annuels au 31/12/2024 en euros

Les comptes annuels 2024 sont définitifs
Pourcentage détenu au 31.12.2024 : 99,50 %

EBITDA	-10.968
Résultats de l'exercice	-11.189
Total du Bilan	511.827
Capital	200.000
Fonds Propres	167.094

Proma

L'activité de PROMA est liée à celle du service public germanophone, la BRF. PROMA prend en charge le déploiement d'infrastructures techniques : un pylône à Raeren, récemment acquis au terme de la période de leasing chez ING lease et un nouveau pylône situé à Amblève pour couvrir le sud de la Communauté Germanophone. PROMA vise également à amortir ces infrastructures en accueillant d'autres utilisateurs, en sus de la BRF.

PROMA a également diversifié ses activités en 2023, en prenant une participation dans la société IMMO Gospert – qui construit des logements sociaux dans les cantons de l'Est – et a également racheté 100% des parts de la société Eyne GmbH, propriétaire du Château d'Eyne, afin de préserver et de l'affecter à des activités culturelles.

Les diversifications de PROMA remettent en question le bien-fondé de la participation de RMB dans Proma. La discussion de sortie du capital de PROMA est à l'arrêt.

Comptes annuels au 31 décembre 2024: en euros

Les comptes annuels 2024 sont définitifs
Pourcentage détenu au 31.12.2025 : 14,29 %



EBITDA	333.558
Résultats de l'exercice	20.829
Total du Bilan	6.744.597
Capital	736.442
Fonds Propres	1.396.491

Casa Kafka Pictures (CKP)

La société a pour objet la recherche d'investisseurs disposés à participer au financement de la production d'œuvres audiovisuelles ou des arts de la scène. Depuis 2020, le chiffre d'affaires de CKP a connu de fortes diminutions suite à l'arrêt de la commercialisation de Belfius et du Covid. En 2022, plusieurs problèmes avec des sociétés de production ont entraîné des frais importants d'avocats et ont mis la société en grande difficulté. Au 31 décembre 2022, les fonds propres de CKP étaient négatifs et une importante augmentation de capital a été réalisée au 1er trimestre 2023 afin d'assurer la continuité de l'activité.

Malgré tous ces efforts, et à la suite d'une année 2025 peu brillante en matière de récolte de budgets liés au Tax Shelter, CKP doit faire face à des résultats fragiles en 2025.

Comptes annuels au 31 décembre 2024 : en euros

Les comptes annuels 2024 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2025: 31,49 %

EBITDA	-175.264
Résultats de l'exercice	-131.182
Total du Bilan	897.345
Capital	1.011.675
Fonds Propres	217.859

ROOT SA

Créée fin décembre 2017, la société est spécialisée en data & technologies dans le secteur des médias. Elle propose trois types de services aux régies, agences média et annonceurs : de la consultance, l'installation d'outils d'achat média automatisés (programmatische), des formations ou événements centrés sur la data et les technologies.

Root a connu une année 2022 très favorable à son développement, ce qui lui a permis de produire des résultats positifs et de repartir vers un développement de ses activités, notamment vers l'étranger (France,



Espagne, ...). Depuis 2023, la société a mis en place les premiers jalons pour ces développements avec des fortunes diverses, la France étant un marché plus compliqué à pénétrer que l'Espagne.

En 2025, la France n'a toujours pas pu trouver un élan suffisant et le management français a été changé. Du côté de l'Espagne si les choses se portent légèrement mieux, force est de constater que la pénétration du marché reste également compliquée.

Pour la Belgique, l'année 2025 reste correcte, même si la commercialisation du produit "MyAds" reste un élément faible du plan financier global.

Comptes annuels au 31 décembre 2024 : en euros

Les comptes annuels 2024 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2025 : 50,19 %

EBITDA	161.344
Résultats de l'exercice	66.942
Total du Bilan	1.615.624
Capital	418.600
Fonds Propres	962.097

SPORTS & MEDIA SALESHOUSE SA (SMSH)

Créée en juin 2018, la société a pour but de développer des synergies dans un contexte de commercialisation d'événements sportifs. Celle-ci réunit les expertises de deux pôles de compétences complémentaires : le média et l'activation terrain.

SMSH a connu de belle progression de ses activités auprès des annonceurs, ce qui a permis à l'activité « média » de se développer. L'activité « sport » (terrain) reste stable. L'année 2025 a connu la perte d'annonceurs importants dans le portefeuille de SMSH. Une partie du chiffre a pu être rattrapé par de nouveaux prospects devenus clients, et le principal des recettes continue à se faire au travers du "média" plutôt que du "terrain".

En 2025, SMSH est également entré dans le capital de LN24 à la même hauteur que celle de BMW.

Comptes annuels au 31 décembre 2024 : en euros

Les comptes annuels sont définitifs.

Pourcentage détenu au 31.12.2025 : 50 %



EBITDA	135.915
Résultats de l'exercice	98.729
Total du Bilan	1.131.116
Capital	61.500
Fonds Propres	377.009

Augmentation de capital, émission d'obligations convertibles ou de warrants décidés par l'organe de gestion au cours de l'exercice

Néant

Rachat d'actions propres

Néant

Événements postérieurs à la date de clôture et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société :

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre, il n'y a pas eu d'événement à signaler pouvant avoir une influence sur les comptes annuels clôturés ou sur le développement de la société à l'exception de la conversion en février 2026 de la créance de RMB de 500.000€ sur LN24.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de restructuration de LN24, sous filiale de RMB, tenue en février 2026, RMB a accepté que sa créance de 500.000 € soit convertie comme suit :

- Apport en capital pour un montant de 100.000 €
- Conversion du solde soit 400.000 € réparti en :
 - o Créances sous conditions pour un montant de 250.000 €
 - o Créances sous condition de retour à meilleure fortune pour un montant de 150.000 €

Il n'y a pas d'autres événements à signaler pouvant avoir une influence sur les comptes annuels clôturés ou sur le développement de la société.

Recherche et développements

A l'exception des développements réalisés en interne dans le cadre de l'amélioration du logiciel de planification, la société n'a mené aucune activité en matière de recherche et développement durant l'exercice écoulé.



Risques, incertitudes, opportunités et développements- 2026

Si certains sont également des opportunités de développement pour l'entreprise, les principaux risques et incertitudes sont liés à l'activité de la régie proprement dite, et résident :

- Dans la mise en œuvre des mesures propres à la diffusion de la publicité sur la RTBF, prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et liées au nouveau contrat de gestion de la RTBF, signé - pour 5 ans - fin décembre 2022, avec mise en œuvre au 1er janvier 2023. Ces mesures et leur continuité dans les années à venir entraînent un appauvrissement des possibilités publicitaires digitales pour la RTBF et un affaiblissement de sa position concurrentielle face aux GAFAs et aux autres éditeurs locaux. Très récemment, en 2025, certains aménagements ont été apportés sur les possibilités publicitaires en Digital (Info), Radio (Tranche 6-9 du matin sur La Première) et TV (La Trois) qui ont ouverts de nouveaux potentiels publicitaires jusqu'au terme du contrat de gestion. Mais ces aménagements ont également été accompagnés d'importantes mesures d'économies à la RTBF qui pourraient affaiblir la valeur de certains programmes phares.
- Soit dans le risque de non-renouvellement des contrats de régie à leur échéance : Pour des raisons de confidentialité, ces échéances ne sont pas reprises dans le présent rapport mais sont clairement identifiées par le Conseil d'Administration.
- Soit par un changement de législation relative à la publicité ou par la mise en œuvre de mesures restrictives proposées par le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles ou du gouvernement fédéral, par rapport à des secteurs d'activités qui pourraient être bannis des écrans publicitaires (Jeux et paris en ligne, Alcools, produits hauts en teneur de sels et/ou de sucre, ...)
- Soit dans l'apparition de nouveaux supports ayant pour conséquence de morceler davantage la répartition des audiences et donc des investissements publicitaires: arrivée de nouvelles plateformes (Netflix, Disney, Prime vidéo...) offrant une offre AVOD (Advertising Video On Demand) et donc élargissant et morcelant l'offre publicitaire, nouvelles chaînes thématiques ou linéaires ,...
- Soit dans l'apparition de nouvelles pratiques commerciales induites par la digitalisation de l'économie: ces évolutions technologiques affectant à la fois les consommations media (délinéarisations, ATAWAD) et les transactions publicitaires (plateformes internet, search, réseaux sociaux) constituent des opportunités, mais également des risques importants, vu le caractère hégémonique des acteurs américains (Google, Facebook, Youtube, ...). RMB a décidé d'investir des moyens financiers, humains et techniques dans la data et la technologie afin d'appréhender au mieux la gestion des transactions publicitaires dans le futur.



- Soit dans l'apparition de nouvelles pratiques commerciales qui créent une distorsion sur le marché au profit du groupe dominant DRR (DPG, Rossel, RTL). En 2025, ce phénomène s'est encore accentué : la pression concurrentielle exercée sur les annonceurs et les agences a sensiblement affaibli la position de la régie sur le marché.

- Soit, les nouvelles normes CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) pourraient constituer un risque pour l'entreprise et avoir des conséquences à la fois :

- financières (la mise en œuvre des nouvelles règles peut nécessiter des investissements en termes de personnel, de système d'information et de formation. Une obligation accrue de reporting peut nécessiter des efforts supplémentaires en collecte, analyse et communication de données)
- en termes de réputation : la nature de notre activité publicitaire pourrait être considérée, par essence, à adapter. Nous nous y préparons et adaptons nos futurs modèles.
La première étape vient à fait l'objet d'un rapport d'impact qui est public pour nos différents stakeholders.

Stratégie, activités opérationnelles, ressources humaines

La stratégie et les activités opérationnelles s'inscrivent dans une situation de reprise économique dont la durabilité reste incertaine. Pour le budget 2026, le chiffre d'affaires a été fixé en progression par rapport à 2025 suite à l'intégration de Fun Radio (année pleine) à l'intégration de nouveaux partenaires médias en 2025 et du média cinéma dans notre portefeuille . Les frais de fonctionnement sont en phase avec 2025.

Instruments financiers : Objectifs et politique en matière de risque de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les principaux instruments financiers se composent des soldes bancaires, et des dépôts bancaires à court terme. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de l'entreprise.

Il convient d'observer que la politique de l'entreprise n'autorise pas les transactions spéculatives en matière d'instruments financiers.

En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, qui proviennent directement de son activité.

Le risque de taux d'intérêt est géré de manière centralisée par le service financier en conformité avec les objectifs et les lignes directrices fixées par le conseil d'administration et la direction.



La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi qu'à suivre et à limiter les éventuels risques de taux d'intérêts et les risques de change.

Les investissements des excédents de trésorerie en dépôts à terme sont faits sur base des lignes directrices fixées par la direction en matière de liquidité et de notation de crédit.

Le risque de perte de valeur des actifs financiers est maîtrisé grâce aux évaluations faites avant la réalisation de l'investissement et grâce à un suivi continu de l'évolution de l'investissement et de son profil de risque.

Risque de liquidité - risque de flux de trésorerie

L'entreprise ne finance pas ses activités par des moyens de financement externes à court terme.. Les risques pour l'entreprise résident dans le fait qu'elle n'obtienne pas, ou de manière insuffisante, des financements à court terme et qu'elle n'a aucune certitude sur le taux d'intérêt de ce financement.

Vu que l'entreprise ne finance pas son activité avec des moyens externes, elle n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt découlant des taux d'intérêts flottants

Le risque de prix

La concurrence exerce de plus en plus de pression sur les prix. Dès lors, il est possible que l'entreprise doive réduire ses prix pour tenter de rester compétitive et essayer de maintenir sa part de marché.

Le risque de crédit

Les créances impayées des clients ne sont pas assurées. Bien que l'entreprise dispose de procédures internes pour suivre les créances impayées limitant ainsi le risque de crédit à l'égard des clients, il reste un risque que certaines créances ne soient pas récupérées.

Les transactions sont uniquement effectuées en contrepartie d'une solide base de crédit. En outre, le risque de crédit est couvert par la diversification des contreparties.

A la clôture de l'exercice comptable du 31/12/2025, la société n'a pas dans ses comptes d'engagements hors bilan relatifs à instruments financiers.



Conflits d'intérêts


Dans le cadre de la procédure de conflit d'intérêts entre la société et ses administrateurs au cours de cet exercice, nous vous renvoyons au procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 juin 2025 annexé aux comptes annuels.


Le conseil demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux Administrateurs pour leur gestion et au Commissaire de leur mandat.


<p>Jean-Paul Philippot Président</p> <p>DocuSigned by: 5607C0A62574406...</p>	<p>Jean Philippe Rousseau</p> <p>DocuSigned by: BB6AE9BEEFE64F5...</p>	<p>Juliette Mariscal</p>
<p>Joelle Milquet</p>	<p>Rim Ben Achour</p> <p>Signé par : A8549E391ECD47F...</p>	<p>Alain Sussfeld</p> <p>DocuSigned by: 72EC9B95164640B...</p>
<p>Bart Becks</p> <p>DocuSigned by: 13EC90739B884D9...</p>	<p>Dreamwall Sa Représentée par Julien Papelier</p> <p>Signé par : 6005DAF97A924C7...</p>	

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Sandrine BASTOGNE

 00 32 (0)2/359.93.59

 00 32 (0)2/613.32.69

 www.numibel.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE

à l'Assemblée Générale de la Société

REGIE MEDIA BELGE

En abrégé : R.M.B.

SOCIÉTÉ ANONYME

pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
(Comptes annuels)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société REGIE MEDIA BELGE SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 9 juillet 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société REGIE MEDIA BELGE SA durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 58.505.323,56 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter, après transfert et prélèvement sur les réserves immunisées, de 528.352,12 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la préparation et du contenu des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8^o du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des Sociétés et des Associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- Conformément à l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations, nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telle que décrite dans le procès-verbal de l'organe d'administration du 12 juin 2025, joint aux comptes annuels. Nous n'avons rien à vous signaler à ce sujet.

- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 30 avril 2026

**NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES –
BEDRIJFSREVISORENKANTOOR SRL**

Commissaire

Représentée par

Signé numériquement par : BASTOGNE Sandrine
Nom DN : CN = BASTOGNE Sandrine email =
sb@numibel.be C = BE O = NUMIBEL CABINET DE
REVISEURS D'ENTREPRISES SRL OU = REVISEUR
D'ENTREPRISES

Sandrine BASTOGNE

Réviseur d'Entreprises

Doss. R207 - Réf.: 2026/R409/SB

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	79	42,2	36,8
Temps partiel	1002	13,1	2	11,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	88,7	43,5	45,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	123.263	68.574	54.689
Temps partiel	1012	14.067	2.110	11.957
Total	1013	137.330	70.684	66.646
Frais de personnel				
Temps plein	1021	8.623.451	4.917.824	3.705.627
Temps partiel	1022	1.087.274	177.817	909.457
Total	1023	9.710.725	5.095.641	4.615.084
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	128.049	64.685	63.365

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	86,4	42	44,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	134.704	68.509	66.195
Frais de personnel	1023	9.449.285	4.927.381	4.521.904
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	124.864	62.660	62.204

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	79	14	89,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	79	13	88,6
Contrat à durée déterminée	111		1	0,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	43	2	44,3
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	6		6
de niveau supérieur non universitaire	1202	21	1	21,5
de niveau universitaire	1203	15	1	15,8
Femmes	121	36	12	45,1
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4		4
de niveau supérieur non universitaire	1212	15	4	18,3
de niveau universitaire	1213	17	8	22,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	79	14	89,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	13	2	14,6
210	13	1	13,8
211		1	0,8
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	10	1	10,8
310	10	1	10,8
311			
312			
313			
340	3		3
341			
342	3		3
343	4	1	4,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	47	5811	48
5802	1.270	5812	119.350
5803	97.459	5813	90.871
58031	95.897	58131	89.470
58032	1.562	58132	1.400
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Les administrateurs qui représentant la RTBF(nommés ci-dessous) ne reçoivent pas de jeton de présence.

- Philippot Jean Paul
- Rousseau Jean Philippe
- Milquet Joelle
- Mariscal Juliette
- Ben Achour Rim

Les administrateurs indépendants (nommés ci dessous , reçoivent des jetons de présence de 500 Euros par présence au CA ceci représente 3.000 €

- Bart Becks - versé à la société TIBORED SRL

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CONTRATS

- Procès-verbal ou rapport spécial sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre un administrateur et la société et/ou sur les contrats conclus entre l'administrateur unique étant également l'actionnaire unique et la société (article 5:77, §1, article 6:65, §1, article 7:96, §1 et article 7:103, §1 du Code des sociétés et des associations)
- Rapport sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société (article 7:231, 3ème alinéa du Code des sociétés et des associations)



REGIE MEDIA BELGE SA

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 juin 2025 en présentiel et en visioconférence

Présents :

Administrateurs : Jean-Paul Philippot, Juliette Mariscal, Joëlle Milquet, Rim Ben Achour, Jean Philippe Rousseau, Alain Sussfeld

RMB : Yves Gérard, Massimo Papa

Excusé(s) : Baptiste Erkes (observateur), Julien Papierier,

Absent(s) : Michaël Verbauwhede (observateur), Bart Becks

Ratification de la mission pour laquelle il existe un intérêt opposé conformément à l'article 523 du code des Sociétés.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippot lequel expose que l'ordre du jour du présent conseil d'administration a pour but de spécifier la mission dans laquelle un administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration+

Mission de Bart Becks

Afin de se conformer à l'article 423 du Code des sociétés, le Président indique au Conseil que Monsieur Bart Becks, n'a pas, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision relevant du CA relative à la mission de Tibored BV, contrôlée par Monsieur Bart Becks administrateur de la société.

Nous en sommes ainsi informés.



Cette mission de 16 jours pour un montant de 29.600 HTVA porte sur une mission d'accompagnement et de conseil au CA sur un positionnement stratégique et innovateur.

Le conseil donne son accord sur cette mission qui se déroulera de septembre à décembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18H.

<p>Jean-Paul Philippot Président</p> <p>DocuSigned by: 5607C0A62574406...</p>	<p>Jean Philippe Rousseau</p> <p>DocuSigned by: BB6AE9BEEFE64F5...</p>	<p>Joëlle Milquet</p>
<p>Juliette Mariscal</p> <p>Signé par : C31D1A20CA9D482...</p>	<p>Rim Ben Achour</p> <p>Signé par : A8549E391ECD47F...</p>	<p>Julien Papierier Excusé</p>
<p>Alain Sussfeld</p> <p>DocuSigned by: 72EC9B95164640B...</p>	<p>Bart Becks Absent</p>	
<p>Michaël Verbauwhede Absent</p>	<p>Baptiste Erkes Excusé</p>	

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)



REGIE MEDIA BELGE S.A.

Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2026

Ordre du jour


1. Rapport de Gestion et rapport du Commissaire aux comptes : lecture et discussions
2. Discussion et Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025
3. Affectation des résultats de l'exercice
4. Décharges aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Divers

Liste des Présences

Actionnaires

Nombre d'actions

RTBF représentée par **Jean-Paul Philippot**, Administrateur général 846
(signature)

DocuSigned by:

 5607C0A62574406...

Dreamwall sa représentée par **Julien Papelier** 1
(signature)

Signé par :
Julien Papelier
 6005DAF97A924C7...

Total **847**

RMB S.A. – AGO du 18 mai 2026

RMB S.A./N.V.

Rue Jules Cockx, Jules Cockxstraat, 10 bte/bus 12 / 1160 BRUXELLES BRUSSEL T +32 2 730 44 11 F +32 2 726 63 40
 CBC 191-9293752-51 . ING 310-0813700-87 . RPM / RPR Bruxelles / Brussel
 TVA / BTW BE 0427.916.888 - IBAN BE93 3100 6137 0067. BIC BBRUBEBB

www.rmb.be



REGIE MEDIA BELGE S.A.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2026

La réunion commence à 15 heures sous la présidence de **Jean-Paul Philippot** qui constate que toutes les actions sont présentes ou représentées, que les convocations ont été effectuées conformément aux statuts et que l'Assemblée est donc valablement constituée.

Le président passe donc à l'ordre du jour.

1. Lecture des rapports à l'Assemblée Générale

Le président donne lecture du **rapport de gestion** du Conseil d'Administration ainsi que du **rapport du Commissaire aux comptes** relatifs aux activités de l'exercice 2025.

Ces rapports sont annexés au présent procès-verbal.

2. Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Yves Gérard donne lecture des comptes annuels.

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes annuels tels qu'ils sont présentés.

3. Affectation des résultats

Le résultat de l'exercice à affecter présente un bénéfice de **528.352.12 €**. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'effectuer :

Une affectation d'un montant de 528.352,12 € aux réserves disponibles.

Résultat avant Impôts	1.408.394,00 €
+/- Impôts	-480.092,00 €
Résultats de l'exercice à affecter	928.302,00 €
Transfert aux réserves immunisées	-399.950,00 €
Affectation à la réserve	-528.352,00 €
Résultat à reporter	0,00 €



Les **fonds propres** au 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

Fonds propres

Fonds Propres				
	Debut Exercice	Mouv exercice	Affectation	Fin Exercice
Capital	250.000,00	0,00	0,00	250.000,00
Réserves	15.696.200,72	0,00	928.302,12	16.624.502,84
Réserve légale	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
Réserve immunisées	379.958,00	0,00	399.950,00	779.908,00
Réserve disponible	15.291.242,72	0,00	528.352,12	15.819.594,84
Résultat	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Bénéfice de l'exercice	0,00	928.302,12	-928.302,12	0,00
Tsft à la réserve immunisée	0,00	-399.950,00	399.950,00	0,00
	15.946.200,72	528.352,12	399.950,00	16.874.502,84

4. Décharges


Par vote spécial, à l'unanimité des voix, l'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs pour leur gestion et décharge le Commissaire aux comptes de sa mission.

5. Divers

Les comptes annuels 2025 ont été présentés au CPPT élargi en date du 30 avril 2026.
Le CPPT n'a pas de réserve quant aux comptes annuels présentés.

L'ordre du jour étant épuisé, les actionnaires signent le procès-verbal.

Le président clôture la séance à 15h30.

<p>Jean-Paul Philippot Président</p> <p>DocuSigned by:  5607C0A62574406...</p>	<p>Julien Papelier</p> <p>Signé par : Julien Papelier 6005DAF97A924C7...</p>
--	--